



Aux racines du vin



Une année avec les pépiniéristes : l'arrachage de la pépinière

par le Syndicat des Pépiniéristes Viticulteurs de la Gironde et du Sud-Ouest
Janvier 2012

A l'occasion des 80 ans de leur Syndicat, les pépiniéristes viticoles font partager aux viticulteurs leur métier. Une information mensuelle met en lumière chaque étape de la production d'un plant de vigne.

Les plants traditionnels greffés au printemps dernier ont été plantés en pépinière en mai. Cette étape, qui dure 6 mois, permet la consolidation de la soudure, la formation des racines et la pousse d'une tige. Pendant l'été, la totalité des pépinières ont été contrôlées par les techniciens de France AgriMer. Ils vérifient la pureté variétale (absence de mélange de cépages) et la traçabilité administrative. A la suite de ce contrôle, l'autorisation de commercialiser les plants en matériel certifié est délivrée.

Une opération physique

Les bois sont maintenant aoûtés. Les premières gelées facilitent la chute des feuilles. Les plants peuvent être arrachés pour être triés, conditionnés, étiquetés et conservés en chambre froide. L'arrachage de la pépinière est une opération physique qui dépend des conditions météorologiques et demande l'intervention d'une main œuvre importante. C'est une opération délicate ; chaque lot doit être étiqueté pour éviter les mélanges, au fur et à mesure de l'arrachage.

Pendant ce temps à la vigne...

Les plantations de la saison 2012 peuvent déjà être préparées. Première étape, l'étude des sols pour évaluer leurs potentialités viticoles, leurs sensibilité à la dégradation et les contraintes culturales. Cette analyse préalable permettra d'adapter le matériel végétal en fonction du terroir et des objectifs de production. Elle guidera le viticulteur dans le choix des actions à mener pour préparer la parcelle. Enfin, elle déterminera la fertilisation à apporter avant plantation. Pour en savoir plus, demandez à votre pépiniériste la plaquette « Préparer ses plantations », rédigée en collaboration entre la Chambre d'Agriculture de la Gironde et le Syndicat des Pépiniéristes Viticulteurs de la Gironde et du Sud-Ouest.

La pépinière de la Gironde et du Sud-Ouest c'est :

- 22 millions de plants greffés en 2011
- 43 adhérents du Syndicat des Pépiniéristes Viticulteurs de la Gironde et du Sud Ouest qui représentent 80 % des mises en œuvre.
- En 18 ans, évolution vers une diminution du nombre de pépinières viticoles (-41%) et une augmentation du nombre de plants produits (+ 15%).

Contact :



Marie-Catherine DUFOUR
Service Vigne et Vin
39 rue Michel Montaigne - B.P. 115
33294 BLANQUEFORT CEDEX
Tel : 05.56.35.00.00
vigne-vin@gironde.chambagri.fr